

LES RENCONTRES COLLECTIVES MATERNITÉ DE LA CPAM ET DE LA CAF DE LA CHARENTE-MARITIME



**PARTICIPEZ À NOS RENCONTRES COLLECTIVES
MATERNITÉ POUR BIEN PRÉPARER L'ARRIVÉE DE
BÉBÉ.**

UNE RENCONTRE COLLECTIVE MATERNITÉ, C'EST QUOI ?



Des experts en direct.



Des informations administratives et de santé pour vous et votre bébé.



Des réponses à vos questions.



Des supports d'information.

En participant à nos rencontres collectives maternité, vous pourrez :

- connaître vos droits à l'Assurance Maladie et aux Allocations Familiales ;
- découvrir nos aides et nos services d'accompagnement ;
- connaître les téléservices pour faciliter vos démarches ;
- recevoir des conseils pour votre santé et celle de votre bébé ;
- avoir, en direct, des réponses à vos questions.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?



1 Connectez-vous à **ameli.fr** > *Assuré* > *Votre caisse : Charente-Maritime* > *rubrique DROITS ET DÉMARCHES selon votre situation* > *Famille* > *Maternité, paternité, adoption* > *Grossesse* > en bas de page *Près de chez vous*, ou scannez le flashcode →.



2 Choisissez la date qui vous convient.



3 Complétez le formulaire d'inscription.



4 Une confirmation vous est envoyée par mail, puis une invitation vous est adressée 24 heures avant la rencontre collective maternité, avec une relance le jour J.